



LICENCES - SAISON 2024-2025

Les différentes licences (suivant catégorie) :

● La licence Athlé Découverte/ Baby athlé

La licence **Athlé Découverte** est réservée aux jeunes adhérents de la catégorie **Eveil athlétique à Poussin(e)**.

Elle prend en charge financièrement l'intégralité des compétitions proposées par le club.

La licence **Baby athlé** est réservée aux enfants de 3 à 5 ans (sans compétition)

● La licence Athlé Compétition

La licence **Athlé Compétition** est réservée aux adhérents à partir de la catégorie **Benjamin(e) à Master**.

Elle prend en charge financièrement à concurrence de 25 euros par course l'intégralité des compétitions proposées par le club (championnats compris).

● La licence Athlé Running / Marche « Compétition »

La licence **Athlé Running / Marche « Compétition »** est réservée aux adhérents à partir de la catégorie **Cadet(te) à Master**.

Elle prend en charge financièrement à concurrence de 25 euros par course l'intégralité des compétitions proposées par le club (sans championnat).

● La licence Athlé Running / Marche « Loisir »

La licence **Athlé Running / Marche « Loisir »** est réservée aux adhérents à partir de la catégorie **Cadet(te) à Master**.

Elle ne prend en charge financièrement aucune compétition proposée par le club. L'athlète devra s'inscrire lui-même à la manifestation s'il souhaite y participer, sans passer par le site d'inscription du club.